

#### République Française

Département du Val d'Oise CCAS DE SURVILLIERS

**DELIBERATION N°04-2024** 

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CCAS DE SURVILLIERS

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-neuf mars (29/03/2024)

Le Conseil d'Administration du CCAS dûment convoqué par Madame Adeline ROLDAO-MARTINS, la Présidente, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame Maryse GUILBERT, Vice-Présidente du CCAS,

Maryse GUILBERT

**Nelly GICQUEL** 

Laurine MARI

Jean-Jacques BIZERAY

Etaient Présents(5)

Absents

Denise HOF

Madame Laëtitia ALAPHILIPPE donne pouvoir à Madame MARI Laurine, Madame Muriel VERCRUYSSEN donne pouvoir à

représentés : Madame Nelly GICQUEL, Madame Micheline THERESE donne pouvoir à Madame Denise HOF

Secrétaire de séance : Monsieur Jean-Jacques BIZERAY

## Approbation du Compte Administratif du CCAS 2023

Absents non représentés : Madame Annie PANNIER, Madame Nadine RACAULT

Vu le Code de l'Action Sociale et des Familles,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L. 2121-31 et L. 2121-14;

Vu le compte de gestion transmis par la Trésorerie ;

Vu le compte administratif 2023;

Considérant que l'assemblée délibérante ne peut voter le compte administratif si elle n'a pas été mise en mesure de voter le compte de gestion au préalable ;

Considérant que l'exécution des dépenses et des recettes relatives à l'exercice 2023 du CCAS a été réalisée par le receveur, et que le compte de gestion établi par celui-ci est conforme au compte administratif du CCAS pour l'année 2023 ;

Le conseil d'administration du CCAS, réuni sous la présidence de Madame Maryse GUILBERT, Vice-Présidente du CCAS, après s'être fait présenter le Budget Primitif de l'exercice considéré, à l'unanimité ;

#### ARTICLE 1:

- APPROUVE le compte administratif de l'exercice 2023 et arrête les comptes ci-dessous.

Accusé de réception en préfecture 095-269503389-20240404-04-2024-DE Date de télétransmission : 04/04/2024 Date de réception préfecture : 04/04/2024

		DEPENSES	RECETTES
REALISATION DE L'EXERCICE	Section de fonctionnement	73 876,22 €	54 925,80 €
	Section d'investissement	-	-
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Section de fonctionnement	-	44 790,19 €
	Section d'investissement	-	-
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1	Section de fonctionnement	-	-
	Section d'investissement	-	-
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	73 876,22 €	99 715,99 €
	Section d'investissement	-	-

### ARTICLE 2:

- **SIGNE** le document budgétaire, par tous ses membres présents.

Se référer au document annexé (Compte Administratif 2023).

Pour Copie Conforme,

Le Président du CCAS,

Adeline ROLDAO-MARTINS